Canadian Association of Rally Obedience

Procès-verbal de la rencontre de novembre 2025 du comité administratif

Présentes à la rencontre :

Présidente : Patricia Hunt
Vice-Présidente : Kate Zinggl
Secrétaire : Maria Adams
Trésorière : Debby DaCosta

Directrice de l'Ouest : Julia Schwark

Directrice de l'Ontario : Lilian Cook
Directrice du Québec et des provinces de l'atlantique : Saundra Clow
Membre exécutif global : Jessica Cohen

Absentes à la rencontre :

Directrice des Prairies : poste vacant

Dates importantes :

1er novembre : rencontre du comité par l'entremise de Zoom

Retour sur la discussion :

- Bienvenue à notre nouvelle trésorière : Debby DaCosta
- Acceptation du procès-verbal d'octobre 2025, Maria publiera sur le site web et enverra à la traduction
- Retours sur les rencontres précédentes :
    - Nouvelle base de données : possible entrée en vigueur dans la prochaine semaine.
    - L'approbateur de concours indique aux hôtes que la documentation de concours doit être envoyée par courriel et qu'aucun frais ne sera facturé. Cette information sera envoyée par la secrétaire sur la page Facebook des hôtes de concours de CARO.
    - Mise à jour sur les livres de règlements du juge et des hôtes : devront être réécrits; seront publiés sur le nouveau site Web.

- Mise à jour sur la plainte faite à propos d'un juge : la présidente a discuté avec le juge et fourni de l'encadrement.
- Mise à jour sur la recherche d'un directeur des prairies : aucune application. La secrétaire répondra aux courriels dans l'intérim.

- Discussion à propos de l'amélioration de la formation des juges : possibilité de créer des cliniques vidéos en ligne, d'ajuster les cliniques pour les juges afin d'inclure les nuances et des applications réelles plutôt que de lire le manuel.
- Commandite du club du Yukon : recommandation au club d'appliquer faite par Julia
    - Possibilité d'avoie un juge sur place et un autre juge d'envoyer des parcours; le comité administratif décidera qui créera les parcours.
- Leçons du concours virtuel :
    - Au niveau Working, demande précisions sur la position au pied. Il n'y a pas de déductions pour les assis croches ou les commandes ajoutées, les équipes peuvent donc demander au chien de se replacer correctement.
        - Formation des juges requise.
    - Demandes d'accommodations :
        - Conserver l'intégrité du parcours – rappel à faire aux juges lors des cliniques.
        - Clarification aux compétiteurs nécessaire.
    - Des preuves vétérinaires pourraient être demandées par le juge. Aucun changement, toujours selon le manuel.
- Clarifications et modifications :
    - Pannonceau « Call dog / Appeler le chien » : le manieur doit avoir complètement traversé la ligne avant d'appeler le chien. Doit être modifié dans la prochaine mise à jour du livre de règlements et doit être inclus dans le document de modifications.
    - La laisse peut être dans n'importe quelle poche : mise à jour de la page 16 du livre de règlement.
    - Lignes de saut : le chien peut avoir traversé la ligne de 5 pieds avant de traverser la ligne de 10 pieds. Doit être jugé selon la description du pannonceau.

    - En Working, la laisse doit être enlevée avant toute interaction avec la station.
    - Si un objet de rapport rebondit en dehors du ring en working, le manieur peut aller le chercher. Le chien doit rester sur place. Si le chien bouge, ce sera considéré comme un essai utilisé. Si le chien quitte le ring, ce sera un « Pas tout de suite »
    - Coucher sur rappel n'existe pas une ligne de 5 pieds à traverser, et n'est pas nécessaire pour être jugé par le juge. Formation pour le juge nécesaire.
- Le nouveau code de conduite sera publié sur le site Web.
    - Sera également ajouté sur les groupes Facebook.

Propositions :

2025 079 Approbation des procès-verbaux d'octobre

2025 080 Acceptation de Jade Robertson Zwingli à titre de Juge Versatilité / Versatilité Excellent

2025 081 Modification de la section 3.2.5, pointe 2 du livre de règlements de rally : pour les niveaux sans laisse, si le manieur choisit de conserver la laisse sur lui, elle devra être cachée dans une poche.

2025 082 Réinvestissement des GIC avec la banque Scotia aussitôt que le transfert des accès de la trésorière sera finalisé.

2025 083 implémentation d'un programme-pilote d'enceinte à dimensions réduites.

2025 084 Acceptation de Lois Hammond à titre de juge NAE

2025 085 Acceptation de Lois Hammond à titre de juge Working